

Après avoir évalué le risque, sa maîtrise repose sur une action globale et coordonnée sur ces déterminants :

- ▶ organisation du travail
- ▶ organisation de la production
- ▶ conception des produits
- ▶ aménagement du poste
- ▶ conception des outils
- ▶ formation au poste de travail avec une période d'adaptation suffisante sur les nouveaux postes et les nouveaux produits.

La prévention des Tms est un problème complexe, n'hésitez pas à vous faire aider par votre médecin du travail ou la CRAM.

TMS

(Troubles Musculosquelettiques)

Atteinte des nerfs, des muscles, des tendons autour des articulations de membres supérieurs.



Attention aux signaux d'alarme :

- ➔ alerte du médecin du travail
- ➔ absentéisme
- ➔ baisse de la qualité
- ➔ turn-over
- ➔ plainte des salariés.

Les Tms sont plus insidieux que les accidents du travail, moins visibles, souvent progressifs et douloureux.

N'attendez plus pour agir en associant le personnel à toutes les étapes.

Une marge d'autonomie dans le travail diminue la probabilité d'apparition des Tms.

Une reprise progressive du travail par les salariés fragilisés évite les rechutes.

Des aides extérieures existent - CRAM - Médecine du Travail - ARACT.
N'hésitez-pas à les solliciter.

➤ Facteurs de risque :

- Biomécaniques :
efforts, répétitivité, postures
- Psychosociaux :
Stress, perception négative du travail, insatisfaction professionnelle
- Sensibilité individuelle

➤ Facteurs favorisants :

- Organisation de la production
- Organisation du travail
- Conception des équipements, des produits, outils...
- Ambiance de travail (froid, ...).

Aucune entreprise n'est à l'abri, tous les secteurs sont concernés y compris ceux dont le travail n'est pas très physique.

Production de viande de volaille	749*
Fabrication de chaussures	390*
Confection	301*
Entreprise générale du bâtiment	123*
Cantines	75*
Imprimerie de labour	51*

* Nombre de Tms dans la profession ces 5 dernières années dans les Pays de la Loire

